



Maison de l'Europe de Paris

FranceSoir

■ Parlez-vous européen ?

Dans l'Union européenne, 24 langues officielles sont répertoriées. Mais trois langues de travail sont privilégiées dans les institutions et réunions: français, anglais, allemand. Sauf au Parlement.

Unie dans la diversité". Cette "diversité" invoquée par la devise de l'Union européenne peut faire référence à plusieurs choses. L'Union est en effet diverse de bien des manières. Les pays qui la composent ont des cultures différentes, des traditions culinaires, culturelles et religieuses différentes, des organisations politiques différentes, etc. Mais s'il est bien un aspect éminent de cette diversité européenne, il est audible: les langues. L'Europe est un espace qui connaît une grande variété de langues. Comment l'Union européenne gère-t-elle cette pluralité linguistique?

Depuis ses origines, l'Union fonctionne avec des langues officielles. Un règlement de 1958, issu de la CEE (Communauté économique européenne) créée en 1957, énumère ainsi quatre langues officielles: l'italien, l'allemand, le néerlandais et le français. Il faut rappeler qu'à cette époque, la CEE n'était composée que de ses six membres fondateurs, l'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie. Au fur et à mesure des élargissements, le nombre des langues officielles de l'Union a augmenté, pour atteindre aujourd'hui 24 langues officielles¹.

Quelles conséquences a ce statut de langue officielle de l'UE? L'Union européenne doit permettre l'accès à tous les documents européens dans les 24 langues officielles. Egalement, les citoyens² peuvent écrire aux institutions dans l'une de ces langues et obtenir une réponse dans cette même langue. En effet, l'Union européenne édicte des règles qui s'appliquent directement aux citoyens. Il est donc essentiel que ceux-ci puissent les comprendre³ sans avoir à parler une langue étrangère.

Cette exigence illustre la formule de l'écrivain italien Umberto Eco: "*la langue de l'Europe, c'est la traduction*". Elle implique une armada de traducteurs et d'interprètes. Le service de traduction de la

¹ http://ec.europa.eu/languages/policy/linguistic-diversity/official-languages-eu_fr.htm

² <http://europa.eu/youreurope/index.htm>

³ <http://eur-lex.europa.eu/homepage.html>



Maison de l'Europe de Paris

Commission européenne emploie ainsi 1.750 linguistes, et un personnel administratif de 600 personnes. Son service d'interprétation compte 600 interprètes permanents, 3.000 interprètes indépendants et 250 assistants. L'activité de traduction représente un coût de 1% du budget européen, soit 2,6 euros par citoyen et par an.

La traduction systématique dans 24 langues, si elle est envisageable pour les documents officiels écrits, est évidemment impossible pour le travail quotidien dans les institutions européennes. La Commission européenne fonctionne par conséquent avec trois langues de travail: l'anglais, le français et l'allemand. Les réunions se font la plupart du temps en anglais et les documents de travail au quotidien ne sont traduits que dans ces trois langues.

Le danger est évidemment que l'anglais supplante les autres langues, particulièrement depuis l'adhésion des pays nordiques en 1995 et des pays de l'Est en 2004, pays dans lesquels le français est rarement pratiqué. Le journaliste Jean Quatremer, fin connaisseur des arcanes bruxelloises, dénonce⁴ régulièrement sur son blog [Coulisses de Bruxelles](#)⁵ la place grandissante que prend l'anglais: rapports⁶ disponibles exclusivement dans cette langue, sites de certaines directions générales de la Commission en anglais et non traduits, etc.

De plus, les textes européens perdent en qualité, car les fonctionnaires européens les rédigent de plus en plus directement en anglais, alors qu'ils n'en maîtrisent pas nécessairement toutes les subtilités. L'écart entre les citoyens et l'Europe risque alors de s'accroître si les institutions semblent ne s'adresser qu'à une élite anglophone.

Pourtant, une institution européenne résiste toujours à cette réduction linguistique: institution emblématique s'il en est, puisqu'il s'agit du Parlement européen, où siègent les députés élus au suffrage universel direct pour représenter les citoyens.

En 2005, les députés ont ainsi refusé d'adopter des langues de travail. Le Parlement est donc une institution où le multilinguisme demeure la règle. Chaque député européen peut s'exprimer dans une des langues officielles de l'UE. Or, avec 24 langues officielles, le nombre de combinaisons possibles est 552. Comment envisager que pendant qu'un député letton s'exprime dans sa langue, des traducteurs soient capables de traduire ses propos en polonais, en tchèque, en slovène, en allemand, en suédois, etc.? La solution est de fonctionner avec des langues pivots. Les traducteurs se concentrent sur quelques langues (l'anglais, l'allemand et le français, et en fonction des députés

⁴ <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2015/04/01/le-monolinguisme-anglophone-une-mauvaise-action-contre-leurope/>

⁵ <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/>

⁶ <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2012/05/31/peut-on-gouverner-une-zone-euro-qui-compte-330-millions-de-citoyens-dans-une-langue-qui-nest-parlee-que-par-moins-de-5-mi/>



Maison de l'Europe de Paris

présents aux réunions l'espagnol, l'italien et le polonais). Le discours est traduit dans une des langues relais, puis les interprètes se basent sur ces langues pour traduire à nouveau. Un discours ou un texte va donc être traduit deux fois: une fois dans la langue pivot puis enfin dans chacune des autres langues officielles.

Cette diversité des langues est une des richesses de l'Europe. Ainsi, le Parlement européen a créé un prix récompensant chaque année un film européen: le film qui reçoit le prix Lux⁷ se voit ensuite sous-titrés dans les 24 langues officielles de l'Union européenne.

L'Union européenne cherche donc à favoriser la connaissance des autres langues par les citoyens européens. Le programme Erasmus+, qui permet d'étudier dans un autre pays, est un des moyens de les apprendre. Depuis sa création en 1987, ce sont plus de 3 millions de jeunes⁸ qui ont séjourné dans un autre pays européen, découvrant sa langue et également sa culture.

Ces échanges sont un pas vers la constitution d'une société qu'appelle le philosophe allemand Jürgen Habermas, d'une nation au sens civique, autour d'une *"solidarité de type complètement nouveau: une solidarité abstraite, juridiquement médiatisée, entre étrangers"*.

Article rédigé par la Maison de l'Europe de Paris et publié par France Soir le 30/09/2015

⁷ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150716ST083103/html/Prix-LUX-2015-c%C3%A9l%C3%A9brer-le-cin%C3%A9ma-europ%C3%A9en>

⁸ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-657_fr.htm

Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.
35-37, rue des Francs-Bourgeois F-75004 Paris
www.paris-europe.eu · Mail : maison-europe@paris-europe.eu
Tél +33 (0)1 44 61 85 85 · Fax +33 (0)1 44 61 85 95

